



République Démocratique du Congo  
**GENERATION 4**  
Parti Politique



*Le Président National*

Lettre ouverte :

N° Réf : 0042/G4/PN/GMT/ADM/025

*A la Particulière Attention de Son Excellence  
Monsieur Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO  
Président De La République Démocratique du  
Congo, Chef De l'Etat  
Palais De La Nation  
Kinshasa – Gombe*

**Concerne :** *Nécessité pour le Gouvernement de la République de prendre des mesures urgentes pour accompagner les entrepreneurs locaux en vue de promouvoir l'industrie locale et contenir la hausse des prix sur le marché.*

*Excellence Monsieur le Président de la République,*

Nous nous faisons le devoir de vous adresser la présente correspondance pour attirer votre attention particulière, en tant que Chef de l'Etat et Garant de la Nation, sur la nécessité pour le Gouvernement de la République de prendre des mesures urgentes pour accompagner les entrepreneurs locaux face aux défis majeurs qui caractérisent la gouvernance économique de notre pays, avec des actions isolées et non coordonnées qui sont menées par les membres du Gouvernement de nature à accentuer la précarité de nos populations déjà affectées considérablement avec les soubresauts de cette guerre d'agression que le Rwanda nous impose avec ses supplétifs de rebelles AFC/M23.

En dépit des réformes initiées dans différents secteurs de la vie nationale sous votre impulsion, des défis majeurs freinent la relance de l'industrie locale,

---

Siège social : 286, avenue Isangi, quartier du 30 juin, commune de Ligwala / Kinshasa  
Contacts : + 243 85 611 45 81 – 83 11 42 385

contribuent à la hausse des prix sur le marché et accentuent la paupérisation de notre peuple qui vit déjà dans une précarité exacerbée avec un pouvoir d'achat très faible.

**1. Poussée Inflationniste sur le marché avec une augmentation des prix des produits de première nécessité due à l'hyper taxation des entreprises locales**

A l'aube de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (Zlecaf) avec le démantèlement des tarifs douaniers, la majorité de pays africains détaxent leur production locale afin d'être compétitifs et de conquérir les marchés étrangers. C'est le cas de l'Angola, la Zambie, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, l'Algérie, le Bénin, le Botswana, etc.

En ce qui concerne l'Angola par exemple, les importations des intrants (matières premières) se font à 0 % pour un produit qui est fabriqué localement alors que l'importation du même produit fini est imposée jusqu'à 40 % des taxes en vue d'encourager l'industrie locale.

Dans cette perspective visant à favoriser les échanges intra et interafricains, la RDC semble rester à l'écart au lieu de mettre sur pieds une politique fiscale incitative et attractive pour les investissements. En effet, il s'observe une pression sur le marché intérieur qui induit l'augmentation de facto des prix des denrées de première nécessité, accentuant ainsi la perte du pouvoir d'achat de notre population.

La cause principale de cette situation est la lourde fiscalisation que supportent les entreprises locales. La multiplicité des taxes ainsi que la hauteur des taux, jugés très exorbitants, impactent directement les coûts de production des entrepreneurs locaux et ne permettent pas à leurs produits d'être compétitifs face aux produits similaires provenant des importations.

Si nous ne n'y prenons garde, en reformant fondamentalement notre fiscalité, notre pays ne sera qu'un simple déversoir des produits importés venus des autres pays, voire la « *Palestine de l'Afrique* » avec une économie et une production locale inexistante.

Quant aux investisseurs installés au pays malgré ces conditions difficiles et sans meilleures perspectives pour pérenniser leurs affaires, il ne leur restera d'autre

---

Siège social : 286, avenue Isangi, quartier du 30 juin, commune de Ligwala / Kinshasa

Contacts : + 243 85 611 45 81 – 83 11 42 385

choix que de fuir pour s'installer dans les pays voisins, qui offrent plus de facilités fiscales, et commencer à produire pour écouler leurs productions en RDC, pays aux frontières quasi-poreuses. C'est un drame.

Pour lutter contre la fraude à l'importation, les services habilités, notamment la douane, doivent se focaliser sur les frontières et les importateurs au lieu de se concentrer, chaque fois, sur les industriels locaux qui sont faciles à repérer et à contrôler.

En plus de la lourde fiscalité et la multiplicité des taxes, le coût de l'électricité, contrairement aux autres pays de la sous-région, reste élevé en RDC. Le prix est de 0.135 USD par kWh alors qu'en Zambie c'est 0.032 USD/Kwh, Angola : 0.012 USD/Kwh ou le Congo Brazzaville : 0.081 USD/Kwh.

Votre implication personnelle s'avère plus que nécessaire pour que le Gouvernement, le Parlement et les autres acteurs directement impliqués (secteur privé, Cellule climat des affaires, régies financières, ...), mettent très rapidement sur pieds une commission mixte ad hoc pour répertorier toutes ces pesanteurs et proposer des solutions idoines et réalistes à court, moyen et long terme pour une politique fiscale réellement au service de la promotion des affaires dans notre pays.

Cela permettra également de mettre fin à cette pratique récurrente de navigation à vue qui consiste à modifier chaque année la configuration fiscale à travers les Lois des Finances que nous votons. Il en est de même pour les Décrets, arrêtés interministériels et ministériels qui modifient régulièrement la fiscalité et/ou fixent les nouveaux taux d'impositions sans tenir compte de la réalité économique et parfois sans soubassements. Cette pratique législative et réglementaire institutionnalisée, ne favorise pas un meilleur climat des affaires ni une lisibilité ou prévisibilité dans les activités économiques, surtout lorsque les changements apportés augmentent les taux d'impositions et/ou introduisent les nouvelles taxes.

A ce sujet, le cas le plus récent est la correspondance N° DJSF/DJ/GMK/WMK/F.0753/2025 de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) du 10 juin 2025 adressée au Président de l'Assemblée Nationale pour alerter le Parlement, alors en session d'examen du projet de Loi de Finances

---

Siège social : 286, avenue Isangi, quartier du 30 juin, commune de Ligwala / Kinshasa

Contacts : + 243 85 611 45 81 – 83 11 42 385

rectificative 2025, sur la ré-fiscalisation de certains produits comme les eaux minérales, les articles et ouvrages en plastiques, les acides sulfuriques et oléum, les boissons, ou encore sur l'augmentation des droits sur d'autres produits alimentaires de première nécessité qui pourtant étaient défiscalisés 06 mois avant lors du vote de la Loi de Finances initiale de l'exercice 2025 que vous aviez promulgué.

Aussi, la prise en charge par les opérateurs économiques de la Couverture Santé Universelle (CSU) en payant 2% sur leurs importations et 2% supplémentaires, comme employeurs, sur la rémunération des travailleurs auront inévitablement des conséquences sur le niveau des prix des biens et services, consécutivement à l'accroissement des charges d'exploitation des entreprises, si des mesures d'encadrement, de soutien et d'accompagnement ne sont pas rapidement mises en place.

L'augmentation du SMIG, une mesure que nous saluons pour relever le pouvoir d'achat de la population nécessite un accompagnement du Gouvernement pour ne pas engendrer l'inflation et la dépréciation monétaire, risques qui étoufferaient les objectifs attendus par cette décision.

La tension sociale, qui en résulterait, pourrait impacter négativement la situation sécuritaire, surtout dans les centres urbains et péri-urbains, au-delà des problèmes économiques, sociaux, d'éducation et de santé que nous connaissons déjà.

## ***2. Forte dépendance de notre pays envers les exportations des minerais non transformés et la non-diversification de notre économie.***

L'agriculture qui était jadis florissante et porteuse de notre économie est devenue un secteur abandonné. Il n'y a pas d'infrastructures de desserte agricole ni d'éducation suffisante et de qualité pour accompagner le développement de la production agricole.

Notre économie reste, à ce jour, fortement dépendante des exportations des matières premières, essentiellement les minerais non transformés. Ce qui la rend particulièrement vulnérable et peu résiliente face aux chocs extérieurs en cas de baisse des cours des métaux à l'international.

La RDC exportait auparavant de grandes quantités des produits des cultures pérennes comme le café, le cacao ou l'huile de palme. Aujourd'hui, ce sont d'autres pays africains tels que l'Ouganda, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, etc. qui sont devenus des champions dans l'exportation de ces produits. Bien plus, ils parviennent même à exporter les produits intermédiaires, transformés localement, à cause de la mise en œuvre d'une fiscalité incitative et attractive.

Chez nous, les sociétés minières exportent les minerais sans les transformer localement, et dans ces conditions, notre pays perd ses richesses minérales sans augmentation de la valeur ajoutée avec les pertes en emplois, impôts et taxes qui résulteraient de la transformation locale.

Les sociétés minières multinationales et locales ont comme seul objectif d'exporter les minerais vers les pays industrialisés en forte demande.

Et donc, *« la RDC produit ce que la population ne consomme pas et la population consomme ce que la RDC ne produit pas »*, induisant des importations massives des produits de première nécessité et autres biens intermédiaires qui déséquilibrent notre balance commerciale et contribuent à l'érosion monétaire.

Pour s'aligner avec les autres pays, il est primordial de mettre en place les mécanismes nécessaires de diversification économique, en développant le secteur agricole d'une part, et de relance de notre tissu industriel, en s'appuyant sur la transformation locale de nos ressources naturelles d'autre part. Pour ce faire, un levier important est : *l'assainissement du climat des affaires, par l'octroi des mesures fiscales incitatives pour promouvoir et protéger les industries locales de manière à renforcer leur compétitivité.*

Notre souveraineté économique et sécuritaire en dépend. Dans ce volet, nous saluons et soutenons toutes les initiatives de quête d'une paix durable et pérenne dans notre pays et dans la région des grands lacs. Nous espérons que le retour de la paix permettra la transition énergétique, l'exploitation et la transformation locale de nos minerais critiques et stratégiques, tels que le cobalt, le cuivre, le lithium, etc. sur une chaîne de valeur globale et intégrée à mettre place.

### **3. Dépendance de notre pays envers les appuis budgétaires du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale pour financer les projets d'infrastructures.**

Les projets d'infrastructures, qui sont en cours de réalisation, le sont pour la plupart grâce à la renégociation du contrat chinois avec la SICOMINES et grâce aux appuis budgétaires de nos bailleurs de fonds, principalement le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.

Le secteur agricole qui n'est pas financé est presque à l'abandon, alors que d'importantes ressources sont perdues lors des détournements des deniers publics et actes de corruption. Il est donc temps de mettre fin à ces pratiques en renforçant la lutte contre ces fléaux tout en consacrant les ressources disponibles vers les projets porteurs de développement.

S'agissant du secteur des finances publiques, malgré les efforts entrepris pour améliorer sa gouvernance, notre pays peine à atteindre les objectifs et résultats escomptés pour satisfaire les besoins vitaux de la population et amorcer son processus de développement. D'où, il faut apporter un nouveau souffle en opérant un réaménagement dans la gouvernance politique, économique et la gestion des finances publiques avec des mesures fortes de rigueur et un contrôle budgétaire efficient, permanent et sans complaisance.

Le « *peuple d'abord* », slogan dont vous avez été défenseur et porteur, doit se concrétiser dans le panier de la ménagère avec la baisse des prix des produits de consommation de masse sur le marché, par la hausse des emplois des congolais dans tout le pays et non seulement à Kinshasa ou dans la partie Sud-Est du pays (Lubumbashi et Kolwezi). Cela signifie aussi l'encouragement de la production locale avec la diminution des taxes permettant d'attirer les investissements et de créer les emplois pour la prospérité et le bien-être général de toute la population congolaise.

En assurant une mobilisation accrue et efficiente des recettes publiques internes, en cette période de guerre d'agression, et une redistribution équitable des dépenses publiques par l'exécution des dépenses prioritaires avec transparence, la politique économique de soutien à l'industrialisation deviendra un pilier essentiel pour le développement de notre pays. La performance des entreprises locales permettra à l'Etat de collecter plus

d'impôts, taxes et redevances alors qu'avec la baisse du niveau de l'activité économique, le Trésor public en collectera moins que prévu dû à l'étroitesse de l'assiette fiscale.

Espérant que la présente retiendra votre particulière attention et que vous daignerez y accorder une suite appropriée par des instructions fermes à adresser au Gouvernement, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations patriotiques.

Fait à Kinshasa, le 23 juillet 2025

**Gaston MFUMU TSHIAMBA**

